

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JANVIER 2012

Le jeudi 19 janvier deux mil douze, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire.

<p><u>Date de convocation</u> 13 janvier 2012</p> <p><u>Date d'affichage</u> 24 janvier 2012</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice 18 Présents 12 Votants 16</p>	<p><u>Étaient présents</u> : MM. CORITON, LEROY, CAPRON, BLONDEL, HEMARD, HITTLER, LOISEAU, Mmes SOUDAIS-MESSAGER, CIVES, BARROIS-VANNONI, DUTHIL, MALOT.</p> <p><u>Absents excusés</u> : M. DENISE (Donne pouvoir à M. CORITON), M. CHOLET, M. LEGROS (Donne pouvoir à M. LEROY), M. LOPERA, Mme PILLE (Donne pouvoir à Mme CIVES), M. PIZZAGALLI (Donne pouvoir à M. HEMARD).</p> <p>Monsieur Sylvain HEMARD a été élu secrétaire de séance.</p>
--	--

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 16 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

2012-01-19	N°01	Budget Cinéma le Paris – Décision modificative N° 3
-------------------	-------------	--

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative N° 3, établie comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
<p>CHAPITRE 011 6135-Locations mobilières 6155-Entretien réparation biens mobiliers 6156-Maintenance 6257-Réceptions</p>	<p>9 142 € 7 522 € 162 € 950 € 508 €</p>	<p>CHAPITRE 70 706-Prestations de service</p> <p>CHAPITRE 74 748-Subvention d'exploitation commune</p>	<p>20 562 € 20 562 €</p> <p>- 11 420 € - 11 420 €</p>
TOTAL	9 142 €	TOTAL	9 142 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la décision modificative N° 3.

Monsieur le Maire précise que les dépenses figurant sur cette décision modificative au compte 6135 (location films) sont justifiées par le succès de certains films dont « Intouchables ».

Monsieur Yves LEROY décompose le prix d'une place de cinéma (taxes, programmation...); il conclut que seulement 30 % du prix revient à la Ville. Il informe le Conseil Municipal que le nombre d'entrées au cinéma a progressé de 37 % en 2011 ; de nombreuses animations ont été organisées : le Paris fait son ciné, Ciné à la Carte « La danse », Jazz Club Petrucciani... (Dépenses figurant au compte 6527).

2012-01-19	N°02	Budget Ville – Décision modificative N° 4
-------------------	-------------	--

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le décision modificative N° 4, établie comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
CHAPITRE 022 022-Dépenses imprévues fonctionnement	11 420 € 11 420 €		
CHAPITRE 67 67441-Subvention SPIC budget annexe cinéma	- 11 420 € - 11 420 €		
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la décision modificative N° 4.

Enfin, Monsieur le Maire rappelle que le vendredi 16 décembre 2011, le Conseil Municipal a voté la décision modificative N° 3 du budget de la ville. Il demande au Conseil Municipal de préciser que les crédits inscrits au compte 6574 (subvention fonctionnement aux associations) sont destinés à la MJ4C.

2012-01-19	N°03	Fonds de Concours – Rénovation du sol du court de tennis – Droit à tirage
-------------------	-------------	--

Vu la demande de la commune de Caudebec-en-Caux auprès de la Communauté de communes Caux vallée de Seine en date du 18 août 2011, pour l'obtention du fonds de concours pour la rénovation du sol du court de tennis,

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Caux vallée de Seine en date du 8 novembre 2011, accordant un fonds de concours dans le cadre du droit à tirage d'un montant de 6 673 €,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à accepter le fonds de concours accordé par la Communauté de communes Caux vallée de Seine.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le fonds de concours accordé par la Communauté de communes Caux vallée de Seine.

2012-01-19	N°04	Fonds de Concours – Ecole des Tourterelles et cantine – Droit à tirage
-------------------	-------------	---

Vu la demande de la commune de Caudebec-en-Caux auprès de la Communauté de communes Caux vallée de Seine en date du 6 septembre 2011, pour l'obtention du fonds de concours en vue de la rénovation des peintures intérieures et extérieures de l'école des Tourterelles et de la cantine,

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Caux vallée de Seine en date du 13 décembre 2011, accordant un fonds de concours dans le cadre du droit à tirage d'un montant de 743 €,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à accepter le fonds de concours accordé par la Communauté de communes Caux vallée de Seine.

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la proposition de Monsieur le Maire.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

2012-01-19	Délégation
-------------------	-------------------

En application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales lui donnant délégation du Conseil Municipal, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des documents signés récemment :

Urbanisme – Renonciation au droit de préemption urbain :

- le 01/12/2011 : Mme PAQUET au profit de Mme Barbara MORAWETZ – 3 rue Saint Clair – au prix de 200 000 € + frais.
- le 20/12/2011 : SCI de Betteville au profit de M. et Mme Roland COTTARD – rue Kennedy – au prix de 95 000 €.
- le 06/01/2012 : Société foncière commerciale océane au profit de la SEMVIT – 2-4 rue de la Forêt – au prix de 950 000 €.
- le 10/01/2012 : M. Bruno BELLENGER au profit de M. Joan LOUISET – rue Kennedy – au prix de 84 000 € + frais.

Monsieur le Maire précise que l'immeuble acquis par la SEMVIT (ancien immeuble des Douanes) propose désormais des logements hors logements sociaux conventionnés (loyers dé plafonnés).

2012-01-19	Recensement de la population
-------------------	-------------------------------------

Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal les derniers chiffres du recensement de la population ; les populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2012 représentent :

- Population municipale : 2 294
- Population comptée à part : 33
- Population totale : 2 327 habitants

2012-01-19	Bilan carbone
-------------------	----------------------

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la réunion pour la restitution du bilan carbone aura lieu le jeudi 9 février 2012 à 18 heures, en Mairie de Caudebec-en-Caux.

2012-01-19	Conseils Municipaux
-------------------	----------------------------

Monsieur le Maire donne les dates des prochains Conseils Municipaux :

- le jeudi 16 février 2012 à 20 heures 30.
- le jeudi 29 mars 2012 à 20 heures 30.

2012-01-19	Information travaux
-------------------	----------------------------

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux en cours ou à venir :

- Rétival : la première partie de la voirie est faite ; le tout à l'égout devrait être mis en service le mois prochain. Suite à une question de Monsieur Luc HITTLER relative à l'enfouissement des réseaux électriques, Monsieur le Maire lui répond que les travaux ne sont pas prévus, le coût étant à ce jour trop important.
- Les Oiseaux : En 2012, la réhabilitation du quartier des Oiseaux est la priorité.
- Le Marais : Les thuyas sont abattus, d'autres arbres seront plantés à leur place.
- Rue Kennedy : Les travaux se terminent.
- « Le Clos du Verger » : Semior réalise actuellement des sondages au sol.
- Route de Rouen : Suite à une tempête, des arbres ont été abattus ; une nouvelle plantation est prévue.
- Bac : Le départ est imminent.

2012-01-19	Broyeur
-------------------	----------------

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Ville a acquis un broyeur permettant de faire des copeaux de bois ; ceux-ci seront utilisés pour le paillage des massifs de fleurs. Cet appareil pourra être mutualisé.

2012-01-19	Soutien à PETROPLUS
-------------------	----------------------------

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise PETROPLUS, située à Petit-Couronne, est en grande difficulté financière. Il a d'ailleurs rencontré des salariés de cette entreprise. Plusieurs de ces salariés habitent Caudebec-en-Caux ou son canton.

Suite à une proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que soit installée sur l'hôtel de Ville, une banderole de soutien aux salariés.

La séance est levée à 21 heures.

B. CORITON
C. CIVES
E. BLONDEL
L.HITTLER

Y.LEROY
C. CAPRON
D. DUTHIL
R. LOISEAU

P. SOUDAIS-MESSAGER
C. BARROIS-VANNONI
S. HEMARD
B MALOT